



**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec, tenue le mercredi 19 janvier 2022 à 19h, par visio-conférence sur la plate-forme Teams.**

<b>Présents:</b>	Stephen Burke	Président
	Heather Clibbon	Commissaire
	Debbie Cornforth	Parent commissaire
	David Eden	Commissaire
	Christian Falle	Parent commissaire
	Debbie Ford-Caron	Commissaire
	André Gosselin	Commissaire
	Chantal Guay	Commissaire
	Jason Kilganan	Parent commissaire
	Cameron Lavallee	Commissaire
	Ian O’Gallagher	Commissaire
	France Pedneault	Commissaire
	Stephen Pigeon	Directeur général
	Jean Robert	Vice-président
	Jo Rosenhek	Commissaire
	Jo-Ann Toulouse	Commissaire

**Absents:** Isabel Béland Parent commissaire

**Également  
présents :**

Anissa Landry	Directrice du Service des ressources financières
Stéphane Lagacé	Directeur des Services éducatifs
Yves Lambert	Président du Syndicat de l’enseignement Central Québec (arrivée 7:10 p.m.)
Nancy L’Heureux	Directrice du Service des ressources humaines
Mylène Robillard	Secrétaire de séance entrante
Benoît Sévigny	Directeur des ressources matérielles et des technologies de l’information
Mélanie Simard	Secrétaire de séance sortante

**22-01.01 Ouverture de la séance**

Le président déclare la séance ouverte à 7:02 p.m.

**22-01.02 Adoption de l’ordre du jour**

Il est PROPOSÉ par C. Guay, APPUYÉ par D. Cornforth et RÉSOLU à l’unanimité d’adopter l’ordre du jour, tel qu’il a été présenté

**22-01.03 Période de questions réservée au public**

Il n’y a eu aucun public.

**22-01.04 Période de questions réservée aux élèves**

Aucun élève n’était présent

**22-01.05**      **Correspondance des élèves**

Le Conseil n'a reçu aucune correspondance de la part d'élèves.

**22-01.06**      **Adoption du procès verbal de la séance ordinaire tenu le 15 décembre 2021**

Il est PROPOSÉ par J. Rosenhek, APPUYÉ par I. O'Gallagher et RÉSOLU à l'unanimité d'adopter le procès verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires, tenue le 15 décembre 2021, avec la modification dans un paragraphe de l'article 10. e) **Créer le comité ad hoc concernant l'offre de service dans la Ville de Québec.**

From:

QUE le comité ad hoc soit composé du directeur général, du vice-président et trois commissaires; Ian O'Gallagher, David Eden et Debbie Cornforth;

Arrivée de  
Y. Lambert  
à 7 :10 p.m.

To:

QUE le comité ad hoc soit composé du directeur général, **du président**, du vice-président et trois commissaires; Ian O'Gallagher, David Eden et Debbie Cornforth;

**22-01.07**      **Affaires découlant des séances précédentes**

Il n'y a aucune affaire découlant des séances précédentes

**22-01.08**      **Rapport du président**

Le président a présenté aux commissaires un rapport portant sur les points suivants :

- Ordre du jour – 8 décembre

**22-01.09**      **Rapport du directeur général**

Le directeur général s'est adressé en bonne et due forme aux membres du Conseil et leur a parlé des points suivants :

- a) Mise à jour des Services éducatifs
- b) Mise à jour de la maternelle à 4 ans pour 2022-2023
- c) Mise à jour mensuelle reliée à la COVID-19
- d) Moniteurs de CO2
- e) Mise à jour concernant les négociations
- f) Comité de relations de travail
  - i. Employé cadres – directeurs, coordonnateurs et gestionnaires
  - ii. Direction d'école ou de centre
  - iii. Enseignants
  - iv. Professionnels
  - v. Personnel de soutien

Affaires Nouvellesa) Requête de la Ville de Trois-Rivières pour l'achat d'une partie de territoire

ATTENDU QUE la *Ville de Trois-Rivières* (City) souhaite acheter le lot #1 211 884 du *cadastre du Québec* pour construire une piste cyclable, dans la division d'enregistrement de Trois-Rivières; une surface de 317.1 m<sup>2</sup>; et ceci est présenté dans la description technique préparée par Olivier Béland, arpenteur-géomètre, le 3 décembre 2021 sous l'article 127 du procès-verbal;

ATTENDU QUE cette partie du lot soit située sur le territoire de Mauricie English Elementary School au 1241, rue Nicolas-Perrot, Trois-Rivières, QC G9A 1C2;

ATTENDU QUE le prix de l'achat soit établi à la somme de trente-huit-mille dollars (\$38,000.00), plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE la Ville devienne le propriétaire et prenne possession de l'immeuble lors de la signature du contrat et doive assumer les risques reliés à l'immeuble, en conformité avec l'article 950 du Code Civil du Québec, à compter de la date de la signature du contrat de vente;

ATTENDU QUE la Ville accepte de déplacer, à ses dépens, la clôture et plante une haie d'arbustes située sur le site et la réinstalle cette dernière à la limite du lot, en cas de bris survenant lors du déplacement, la Ville sera responsable de la réparation ainsi que du remplacement de la clôture à ses frais;

Il est PROPOSÉ par J. Kilganan, APPUYÉ par C. Falle et RÉSOLU à l'unanimité; QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Centrale Québec accepte de vendre une partie du lot #1 211 884 du *cadastre du Québec* situé à Mauricie English Elementary School (1241, rue Nicolas-Perrot, Trois-Rivières, QC G9A 1C2) pour la somme de \$38,000.00, plus les taxes applicables; et

QUE le directeur général soit autorisé à signer tout documents au nom de la Commission scolaire Centrale Québec se rapportant à cette vente.

b) Proposition d'entente avec le CIUSS Capitale-Nationale pour le Projet des substances psychoactives

ATTENDU QUE the CQSB estime que l'entente de partenariat ci-dessus serait hautement bénéfique pour la clientèle de ces trois écoles secondaires situées sur le territoire de la *Capitale-Nationale*;

ATTENDU QUE pour bénéficier de cette subvention, la CQSB doive participer à l'entente de partenariat avec le *CIUSSS CN*;

ATTENDU QUE Stéphane Lagacé, directeur des Services éducatifs and Marylène Perron, coordonnatrice des Services éducatifs agiront à titre de représentants.es de CQSB;

**22-01.10**      **Affaires nouvelles (suite)**

- b) Proposition d'entente avec le CIUSSS Capitale-Nationale pour le projet des substances psychoactives (suite)

Il est PROPOSÉ par J.-A. Toulouse, APPUYÉ par D. Cornforth et RÉSOLU à l'unanimité; QUE la CQSB et le CIUSSS CN ratifie une entente de partenariat pour l'année scolaire 2021-2022, et

QUE le directeur général soit autorisé à signer cette entente de partenariat au nom de la Commission scolaire Centrale Québec.

**21-11.11**      **Rapport des comités**

- a) Comité exécutif

Aucune séance n'a eu lieu.

- b) Comité de parents

Aucune séance n'a eu lieu.

- c) Comité consultatif EHDAA

Aucune séance n'a eu lieu.

- d) Comité consultatif de transport

Aucune séance n'a eu lieu.

- e) Comité de vérification

Aucune séance n'a eu lieu.

- f) Évaluation du directeur général

Aucune séance n'a eu lieu.

- g) Comité d'éthique et de gouvernance

Aucune séance n'a eu lieu.

- h) Comité des ressources humaines

Aucune séance n'a eu lieu.

**21-11.11**      **Rapport des comités (suite)**

i) Comité d'allocation des ressources

Aucune séance n'a eu lieu.

**22-01.12**      **Association des commissions scolaires anglophones**

a) Rapport du conseil d'administration

Aucun rapport n'a été produit. La prochaine séance aura lieu le 28 janvier 2022 et la séance générale annuelle aura lieu le 29 janvier 2022. D. Ford-Caron informe le Conseil des commissaires qu'aucune élection ne sera tenue à la séance générale annuelle de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec car tous les membres ont obtenu leur siège par acclamation.

b) Rapport des comités

Aucun rapport n'a été produit.

**22-01.13**      **Prochaine séance**

La prochaine séance ordinaire aura lieu le 16 février 2022.

**22-01.14**      **Période de questions**

a) Public

Il n'y a eu aucune question du public.

b) Commissaires

Il n'y a eu aucune question des commissaires.

**22-01.15**      **Session à huis clos**

Il n'y a eu aucune session à huis clos.

**22-01.16**      **Levé de la séance**

Il est PROPOSÉ par D. Ford-Caron de lever la séance à 8 :10p.m.